

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Briquet à gaz classique, Briquet à gaz coupe-vent, Mini briquet à gaz, Briquet à gaz coupe-vent avec goulotte flexible, Brûleur à gaz universel

UFI:

13EP-AMGT-500J-1KW3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Gaz combustible

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

ROTHENBERGER Industrial GmbH

Sodener Strasse 47 65779 Kelkheim

 N° de téléphone
 +49 (0) 61 95 / 9981 - 0

 N° Fax
 +49 (0) 6195 / 9981 - 7910

 e-mail
 info-diy@rothenberger.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas lig.; H280

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence



Nom commercial : Briquet à gaz classique, Briquet à gaz coupe-vent, Mini briquet à gaz, Briquet à gaz **Code produit:** 035990E 035991E 035992E 1500000023 1500003544

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

UFI:

P381

13EP-AMGT-500J-1KW3

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT donnée non disponible Evaluation vPvB donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance Indications complémentaires					
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Conc	centration		%
1	butane					
	106-97-8	Flam. Gas 1A; H220	>=	70,00 - <	90,00	Vol%
	203-448-7	Press. Gas liq.; H280				
	601-004-00-0					
	01-2119474691-32					
2	propane					
	74-98-6	Flam. Gas 1A; H220	>=	10,00 - <	25,00	Vol%
	200-827-9	Press. Gas liq.; H280				
	601-003-00-5					
	01-2119486944-21					
3	éthane					
	74-84-0	Flam. Gas 1A; H220	>=	5,00 - <	10,00	Vol%
	200-814-8	Press. Gas				
	601-002-00-X					
	01-2119486765-21					

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	C, U	-	-	-
2	U	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.



Nom commercial : Briquet à gaz classique, Briquet à gaz coupe-vent, Mini briquet à gaz, Briquet à gaz **Code produit:** 035990E 035991E 035992E 1500000023 1500003544

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

Après contact cutané

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Appeler aussitôt un médecin. Ne pas frotter !

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Gelures; Engourdissement; Dyspnée; Perte de connaissance

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Mousse; Extincteur à poudre

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau; Mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone; Danger d'explosion en cas d'échauffement. Gaz liquéfié : En cas de dispersion accidentelle, risque de gelures au contact du liquide. Le gaz est plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits au niveau ou en-dessous du sol.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Augmentation de pression, danger d'éclatement et d'explosion dû au chauffage.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Tenir à l'écart des sources d'ignition. Eloigner le personnel non protégé de la zone de danger. Utiliser un vêtement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation suffisante. Laisser évaporer. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l' équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté



Nom commercial : Briquet à gaz classique, Briquet à gaz coupe-vent, Mini briquet à gaz, Briquet à gaz **Code produit:** 035990E 035991E 035992E 1500000023 1500003544

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Seul le personnel qualifié et instruit est autorisé au maniement. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard du produit. Eviter contamination des yeux, la peau et des vêtements. Manipuler avec précaution, éviter chocs et frottements.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Tenir à l'ecart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Température de stockage recommandée

Valeur > 50 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	butane	106-97-8		203-448-7	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux ag	ents chimiqu	ies en France		
	n-Butane				
	VLE (8h)	1900	mg/m³	800	ppm

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains



Nom commercial : Briquet à gaz classique, Briquet à gaz coupe-vent, Mini briquet à gaz, Briquet à gaz **Code produit:** 035990E 035991E 035992E 1500000023 1500003544

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation			
gazeux			
Etat			
gaz comprimé liquide			
Couleur			
incolore			
Odeur			
caractéristique			
рН			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur		-0,5	°C
Source	fournisseur		
Point de fusion/point de congélation			
Valeur	<	0	°C
Source	fournisseur		
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur		-4	°C
Source	fournisseur		
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Température d'auto-inflammabilité			
Valeur	£	405	°C
Source	fournisseur		
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Valeur		1,8	% en vol
Substance de référence Source	butane fournisseur		
Valeur	Iouiiiisseui	1,8	% en vol
Substance de référence	Isobutane	.,0	
Source	fournisseur		
Valeur	D	2,2	% en vol
Substance de référence Source	Propane fournisseur		
Course	Liouitiisseui		



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

Limites supérieure d'explosion				
Valeur		8,4	% en vol	
Substance de référence	butane			
Source	fournisseur			
Valeur		9,8	% en vol	
Substance de référence	Isobutane			
Source	fournisseur			
Valeur		10	% en vol	
Substance de référence	Propane			
Source	fournisseur			

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité		
Valeur	0,584 kg/m³	
Température de référence	20 °C	
Source	fournisseur	
Remarque/s	liquéfié	

Solubilité dans l'eau		
Source	fournisseur	
Remarque/s	insoluble	

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	propane		74-98-6		200-827-9	
log F	Pow	env.		1,8		
Méth	node	QSAR				
Sou	rce	ECHA				

Viscosité cinématique	
Donnée non disponible.	

Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges de gaz explosifs avec l'air. Réagit au contact de l'oxygène. Réaction exothermique possible en cas de contact avec des substances incompatibles.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition. Protéger du rayonnement solaire.

10.5 Matières incompatibles



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

Agents d'oxydation; Chlore; Dioxyde de chlore; tétrafluoroborate de dioxygényle; acétylène; Halogènes; composés nitrés; Acide nitrique; caoutchouc

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité o	orale aiguë	
Donnée n	on disponible.	

Toxicité dermale aiguë Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	propane	74-98-6		200-827-9
CL5	0	>	800000	ppmV
Dure	ée d'exposition		0,25	h
Etat	d'agrégation	Gaz		
Espèces		rat		
Source		ECHA		
Eval	Evaluation/Classement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			s critères de classification
		ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	butane	106-97-8	203-448-7	
Туре	e d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal	Aberration Test	
Esp	èces	Human Lymphocyte		
Métl	node	OECD 473		
Sou	rce	ECHA		
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponil	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification	
		ne sont pas remplis.		
Туре	e d'examen	étude de mutation génique in vitro	sur des bactéries	
Esp	èces	Salmonella typhimurium		
Métl	node	OECD 471		
Sou	rce	ECHA		
Eval	luation/Classement	Compte tenu des données disponil ne sont pas remplis.	bles, les critères de classification	

Tox	Toxicité pour la reproduction				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	butane	106-97-8	203-448-7		
Voie	d'exposition	par inhalation			
Espèces		rat			
Méthode		OECD 422			
Source		ECHA			
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponil	bles, les critères de classification		
		ne sont pas remplis.			
2	propane	74-98-6	200-827-9		
Voie d'exposition		par inhalation			
NOAEC		1200	00 ppm		



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

Type d'examen	Combined Repeated Dose Toxicity Study with the
	Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test
Espèces	rat
Méthode	OECD 422
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification
	ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxi	Foxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Voie	d'exposition	par inhalation	
Espe	èces	rat	
Méth	node	OECD 422	
Sou	rce	ECHA	
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponi	bles, les critères de classification
		ne sont pas remplis.	
2	propane	74-98-6	200-827-9
Voie	d'exposition	par inhalation	
LOA	EC	120	00 ppm
Esp	èces	rat	
Méthode		OECD 422	
Sou	rce	ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponi	bles, les critères de classification
		ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)
Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique) Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)	
Donnée non disponible.	

Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues	(aigüe)
Donnée non disponible.	

Toxicité pour les algues (chronique)	
Donnée non disponible.	

Toxicité sur bactéries	
Donnée non disponible.	



Nom commercial : Briquet à gaz classique, Briquet à gaz coupe-vent, Mini briquet à gaz, Briquet à gaz **Code produit:** 035990E 035991E 035992E 1500000023 1500003544

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité				
N° Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1 butane	106-97-8		203-448-7	
Туре	biodégradabilité aérobie			
Valeur		50	%	
Durée		3,46	j	
Méthode	QSAR			
Source	ECHA			
2 propane	74-98-6		200-827-9	
Туре	biodégradabilité aérobie			
Valeur		50	%	
Durée		3	j	
Méthode	QSAR			
Source	ECHA			
Évaluation	facilement biodégradable			

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)							
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE		
1	propane		74-98-6		200-827-9		
log I	Pow	env.	•	1,8			
Mét	hode	QSAR					
Sou	rce	ECHA					

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB				
Evaluation PBT	donnée non disponible			
Evaluation vPvB	donnée non disponible			

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Eliminer conformément à la réglementation locale.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Récipient à gaz comprimé sous pression; ne pas ouvrir avec force ni chauffer au delà de 50°C. Jeter seulement les récipients entièrement vidés Ne pas incinérer les récipients à gaz comprimé vides. Ne pas percer, couper ou souder les récipients non nettoyé

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 2
Code de classification 6F
Numéro ONU UN1057

Nom technique RECHARGES POUR BRIQUETS

Code de restriction en tunnels D Étiquette 2.1



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

14.2 Transport IMDG

Classe 2.1 Numéro ONU UN1057

Nom et description LIGHTER REFILLS

EmS F-D, S-U Étiquettes 2.1

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 2.1
Numéro ONU UN1057
Nom et description Lighter refills
Étiquettes 2.1

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 40 1907/2006 .

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations



Nom commercial: Briquet à gaz classique, Briquet à gaz coupe-vent, Mini briquet à gaz, Briquet à gaz **Code produit**: 035990E 035991E 035992E 1500000023 1500003544

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 02.08.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 15.03.2021 Région: FR

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur. Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme

isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces caslà, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou

un mélange d'isomères.

U Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous

pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans

lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 756941